



DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 6 décembre 2019

Président de séance : Yann TRICHARD
Secrétaire de séance : Hedy ZOUAOUI

BUDGET PRIMITIF 2020 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

Yann TRICHARD, Président

Nous passons maintenant au budget Primitif 2020. Comme vous le savez l'Etat a décidé de poursuivre la baisse du plafond national de la TFC et a confirmé dans la loi de Finances pour 2020 une nouvelle baisse de 100 millions d'euros.

Pour notre Chambre en 2020 cela correspond à une réduction de 1,5 M€ par rapport à 2019. Pour faire face à cette situation, nous avons utilisé trois leviers :

- Une limitation de la masse salariale
- Des économies sur nos charges et les subventions versées
- Une croissance de notre chiffre d'affaires.

Ces mesures doivent permettre de limiter le résultat négatif des activités hors concessions à -410 k€ pour l'exercice 2020.

Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Jean-Yves LHERIAU pour qu'il vous expose plus en détail ce projet de budget.

Intervention de Jean-Yves LHERIAU, Responsable Financier

.../...

Gilles d'HERMIES, Président membre de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le lundi 18 novembre dernier afin d'examiner ce projet de budget pour 2020. Le budget primitif 2020 de la CCI prévoit un résultat comptable négatif de - 410 k€ pour l'activité de la CCI hors concessions après une baisse de la taxe pour frais de CCI de 1,5 millions d'euros par rapport à 2019. La commission a noté les efforts d'économies et de réductions des charges prévus dans ce budget, qui repose également, et il faut le souligner, sur une progression significative des chiffres d'affaires, notamment sur le secteur locatif. En ce qui concerne les concessions portuaires le résultat comptable de + 195 k€ est comparable avec les années précédentes. Il faut noter que tous les ports prévoient un résultat positif. Le programme d'investissement pour 2020 s'élève à 6.326 k€, et pour l'ensemble de la CCI, le fonds de roulement prévisionnel fin 2020 devrait s'élever à 5,6 M€ soit une diminution de 2 M€ par rapport à 2019. Notre Commission après avoir examiné le projet de budget primitif 2020, donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver. En outre notre commission a examiné le projet d'investissement pluriannuel concernant le transfert de l'hôtel consulaire de Saint-Nazaire vers l'ilot Willy Brandt, et a émis un avis favorable pour ce projet. Enfin en ce qui concerne la candidature de la CCI pour la future concession pour le réaménagement et l'exploitation des aéroports de Nantes et de Saint-Nazaire, la commission a également donné son aval à ce projet.



Yann TRICHARD, Président

S'agissant de budgets prévisionnels nous n'avons pas à solliciter l'avis des Commissaires aux Comptes et je suggère de passer maintenant aux questions. Je propose maintenant de passer au vote du budget primitif 2020 dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux. Je suggère d'examiner les projets de subventions d'un montant supérieur à 100 000 € qui sont prévues dans le budget primitif 2020. Vous avez sous les yeux la liste des subventions qui sont sollicitées.

Délibération approuvée par :

29 voix POUR
Quorum : 29

0 voix CONTRE
Présents : 29

0 voix ABSTENTION
Votants : 29

Le Président de la CCI Nantes St-Nazaire

Le Secrétaire, membre du Bureau